

> À FIN 2007 : **97 725** UTILISATEURS LIBÉRAUX DU COMPTE AMELI, DONT 38 613 MÉDECINS.

édito

## Ensemble pour atteindre nos objectifs en 2008

Après plusieurs années très encourageantes, la maîtrise médicalisée n'a pas obtenu en 2007 tous les résultats escomptés. Toutefois, 60 % des objectifs que nous nous étions fixés en ont été atteints. L'économie réalisée est de 378 millions d'euros, contre 623 millions attendus. Il faut reconnaître qu'en raison des bons résultats de l'année 2006, certains objectifs fixés pour 2007 étaient ambitieux.

De son côté, la maîtrise médicalisée à l'hôpital commence à porter ses fruits. Elle a permis une économie de 137 millions d'euros en 2007 grâce, notamment, au ralentissement des dépenses de transports sanitaires. À cela s'ajoutent 103 millions d'euros d'économies dues à l'avancée remarquable de la diffusion des médicaments génériques.

## Une dynamique renforcée

La dynamique tendant à accroître l'efficacité de notre système de soins est maintenant durablement engagée. Initiée avec l'appui des médecins libéraux, notamment sur la prescription des arrêts de travail et des médicaments, elle s'élargit en 2008, grâce à la mise en place progressive des ententes préalables sur certains actes de chirurgie complète (cataracte, arthroscopie du genou...), dans les établissements publics comme dans les cliniques privées.

L'utilisation économe des ressources publiques est indispensable pour pérenniser l'accès de tous à des soins de qualité, avec de nouveaux thèmes vous concernant en 2008, notamment l'hypertension artérielle.

Mais l'année 2008 va aussi être celle du déploiement des services en ligne. Conçus pour faciliter l'exercice des praticiens, Historique des remboursements et le compte ameli vont s'enrichir de nouvelles fonctionnalités. Nous y reviendrons dans notre prochaine Lettre consacrée à la simplification administrative.

**Frédéric van Rookeghem**

Directeur général de la Caisse Nationale de l'Assurance Maladie

## info repère

### Maîtrise médicalisée des dépenses de santé : Le point sur 2007

ÉCONOMIES (en millions d'euros)	RÉALISÉES	OBJECTIFS
Antibiotiques	27	40
Statines	131	95
Psychotropes	8	13
IPP	27	20
IEC, sartans	64	80
Plavix® (AAP)	24	34
IJ	0	80
Transports sanitaires	24	30
ALD	73	146
Actes redondants	0	30
Autres postes (LPP, coloscopie)	0	55
<b>TOTAL</b>	<b>378</b>	<b>623</b>

Source : Chants/DSES.

### Au cours de l'année 2007, deux objectifs de maîtrise médicalisée ont été dépassés.

Ainsi, en ce qui concerne les statines, la croissance de la consommation observée jusqu'en 2003-2004 (16 %) a été notablement infléchie, puisqu'elle s'affiche aujourd'hui à 3,4 %. De même, la dynamique est satisfaisante sur les IPP. Les nouvelles recommandations de l'Afssaps devraient permettre de poursuivre dans cette voie, puisqu'elles insistent sur l'utilisation des demi-doses pour certaines pathologies comme le reflux gastro-œsophagien (RGO).

### Dans d'autres domaines, il est nécessaire d'aller plus loin.

Concernant les antibiotiques, un cap a été franchi. Corrigée de l'effet épidémique, la consommation d'antibiotiques sur la période hivernale 2006-2007 a baissé de plus de 6 % par rapport à l'hiver précédent. Cependant, la France reste le deuxième consommateur d'antibiotiques en Europe. Il est donc important de continuer à se mobiliser pour faire baisser cette consommation.

En matière de transports sanitaires, on note une rupture de la tendance observée dans les années

## Actu

### Permanence des soins : son périmètre s'étend

Désormais, les médecins libéraux seront rémunérés pour la permanence des soins en ambulatoire des samedis après-midi et des ponts entre les jours fériés, conformément à l'avenant 27 de la Convention nationale signé en décembre dernier entre l'Uncam et les syndicats représentatifs des médecins. À noter que le paiement des astreintes des 24 et 31 décembre 2007 est prévu dans cet accord.

Ces mesures s'appliqueront dès la publication de l'arrêté correspondant. Sur ces bases, les médecins recevront la liste des départements pour lesquels ils pourront engager le paiement des astreintes concernées.



## À savoir

### Historique des remboursements

Depuis son lancement, **Historique des remboursements a conquis quelque 20000 médecins utilisateurs.**

Avec 31 000 consultations dénombrées en janvier, son utilisation est en progression constante. Grâce à ce service en ligne, les médecins peuvent connaître tous les soins, médicaments, examens, frais de transports et d'hospitalisation prescrits et remboursés à leurs patients au cours des 12 derniers mois.

Pour obtenir une aide à l'installation du service sur votre ordinateur, **appelez le 0 820 77 30 30** (0,12 €/min depuis un poste fixe).

## Compte ameli : arrivée de nouvelles fonctionnalités

Du nouveau en avril. Les médecins peuvent accéder à leur compte ameli avec leur carte CPS, être avisés par courriel de nouveaux paiements et rechercher ces derniers par organisme (CPAM et CGSS). Il leur est aussi possible d'identifier les honoraires qu'ils ont perçus dans le cadre des gardes et astreintes, et d'accéder à leurs différents comptes à l'occasion d'une seule et même connexion.

antérieures, leur progression passant de 8 à 6 % en 2007. Nous pouvons nous féliciter de cette évolution qui tend à promouvoir une utilisation plus adaptée des transports sanitaires par les patients.

Pour la consommation de Clopidogrel (Plavix®), le ralentissement est notable. Mais il doit être accentué pour parvenir aux objectifs. Pour aider les praticiens, l'annexe de l'accord de bon usage des soins (AcBUS) relatif aux antiagrégants plaquettaires précise le type d'antiagrégants plaquettaires ainsi que leur durée d'utilisation pour certaines pathologies, comme l'insuffisance coronaire chronique. Des entretiens confraternels seront conduits sur le sujet au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2008.

Du côté des arrêts de travail, l'objectif de 2,5 % de baisse en nombre de jours indemnisés était sans doute ambitieux au regard de la réduction constatée depuis 2004. Toutefois, ils n'augmentent que de 1,5 % en 2007.

## Les objectifs pour 2008

Pour l'année 2008, les représentants des médecins et l'Assurance Maladie ont convenu, dans l'avenant 23 de la Convention nationale, de continuer sur la voie de la maîtrise médicalisée. Pour les actions déjà engagées : des marges de manœuvre demeurent, tandis que de nouveaux thèmes de maîtrise médicalisée font leur apparition. Se distinguent quatre sujets majeurs :

> **Arrêts de travail** : stabiliser le nombre d'arrêts de travail prescrits par rapport à 2007.

> **Médicaments** : concilier efficacité thérapeutique et prescription au meilleur coût, en particulier pour les statines, les IEC, les sartans et les IPP, en privilégiant, à efficacité médicale comparable, les molécules du répertoire.

> **ALD et transports** : appliquer les règles de prise en charge de l'Assurance Maladie pour les affections de longue durée et les transports sanitaires.

> **Radiologie** : deux accords de bon usage des soins (AcBUS) concernant l'ostéodensitométrie et les radiographies du crâne vont être mis en œuvre.

**En matière de prévention**, les médecins traitants sont plus que jamais encouragés dans leur rôle

de prévention. Là aussi, les objectifs sont prolongés et renforcés :

> **Sur la vaccination antigrippale et le dépistage du cancer du sein**, les objectifs collectifs seront déclinés en objectifs individuels et adaptés en fonction de la patientèle de chaque praticien.

THÈMES	POPULATION CIBLE	TAUX DE PARTICIPATION	OBJECTIF SUR 3 ANS
Dépistage du cancer du sein	Femmes de 50 à 74 ans	Actuellement 68 %, dont 45 % par le dépistage organisé	80 %, soit +14 points, dont 10 par le dépistage organisé
Vaccination antigrippale	Personnes de plus de 65 ans	Hiver 2005-2006 : 63 %	75 %, soit +12 points

Source : Chantis.

> **iatrogénie médicamenteuse** : les médecins traitants sont encouragés à renforcer leurs actions de sensibilisation auprès des patients âgés sur ces risques et à revoir régulièrement l'utilité de chaque traitement. C'est le cas plus particulièrement des benzodiazépines à demi-vie longue et des vasodilatateurs, pour lesquels l'objectif 2008 est de faire baisser de 10 % le nombre de patients de plus de 65 ans polymédiqués.

> **À noter : un nouveau thème fait son apparition.** Il s'agit des facteurs de risques pour la femme enceinte. Ses modalités de mise en œuvre sont en cours d'élaboration.

## En 2008 : les services en ligne continuent de s'étoffer

> **Compte ameli**

De nouvelles fonctionnalités viennent régulièrement enrichir l'offre de services du compte ameli :

- **L'aide à la gestion de votre activité**, avec le relevé individuel d'activité (RIAP) et le relevé d'honoraires (courant avril 2008).
- **La mise à disposition du profil de maîtrise médicalisée.** Il s'agit des tableaux de synthèse portant sur les objectifs et les résultats, collectifs et individuels des médecins, en matière de maîtrise médicalisée et de prévention. Ces données vont leur permettre d'évaluer leur propre activité, au vu des moyennes nationale et départementale, pour les généralistes, et régionale pour les médecins spécialistes (juillet 2008).

> **Historique des remboursements**

De nouvelles fonctionnalités apparaissent, comme la mention du motif des hospitalisations et des transports sanitaires, disponibles depuis la fin du mois de janvier.